



---

# Cheval de Troie

---

---

## DIVULGATION DES DONNÉES PERSO

---

Notre collègue Ben est victime d'un AGV en novembre 2022. Après un long arrêt de travail, il est de retour parmi nous. Mais quelques mois après, il reçoit un coup de fil des plus perturbants. C'est une personne de la famille de la défunte. La personne lui indique que c'est le service juridique RATP qui a transmis ses coordonnées personnelles : adresse et téléphone. Heureusement que la personne n'avait pas de mauvaises intentions. Mais qu'en serait-il dans le cas contraire ?

La RATP n'a pas protégé notre collègue une seconde fois ! Après la colère s'installe un échange téléphonique lui apportant des détails dont il se serait bien passé. Des détails sur le corps, les retours des forces de l'ordre, etc. Le soir même, l'accident se rejoue dans ses pensées et dans ses cauchemars. Impossible de se débarrasser de ces visions morbides. Face à ces difficultés qui refont irruption dans sa vie, le traumatisme a repris sa place. Notre collègue déclare une rechute d'accident du travail en lien avec celui de fin d'année 2022.

---

## UNE FAUTE GRAVE AU RÉGLEMENT

---

SOLIDAIRES RATP, lors de la restitution de l'expertise sur les AGV, le 13 juin, a interpellé le Département MTS. L'inspection du travail (IT) étant présente à cette séance a demandé une réponse claire. Dans l'embarras, mais contraint, il doit s'exécuter.

SOLIDAIRES RATP exige que toute la lumière soit faite sur cette affaire. Cela ne doit plus jamais se reproduire.





# Cheval de Troie

## DIVULGATION DES DONNÉES PERSO

Le département a répondu par mail à notre interpellation concernant la violation des données personnelles. Il nous garantit que la Ligne 3/3Bis n'a pas commis de faute. Mais ça, nous le savions déjà. SOLIDAIRES RATP a pris attache avec la famille de la victime. Tout comme notre collègue, nous avons eu les mêmes révélations. Nous savons enfin qui nominativement a transmis les éléments à la famille. Le service JUR de la RATP est responsable de la rechute d'AT et de la violation des données personnelles.



SOLIDAIRES RATP se félicite que les médecins du travail aient répondu favorablement à l'une de nos revendications (CSE du 13/06) : créer un partenariat avec les hopitaux publics. C'est chose faite, nos collègues seront pris en charge par de vrais spécialistes du trauma.

<b>INTRUSION</b>	Flash Backs / Cauchemars / Ruminations
<b>ÉVITEMENTS</b>	Discussions / Lieux / Activités
<b>ALTÉRATION DE L'HUMEUR</b>	Perte d'intérêt / Tristesse / Culpabilité
<b>HYPERACTIVATION</b>	Hypervigilance / Trouble du sommeil / Difficultés de concentration/Irritabilité



**Centre Régional  
Psychotraumatique**

**01 42 34 78 78**

1 Parvis Notre-dame  
Place Jean-paul II  
75004 Paris